

AUDICÉA

EUROPA CINEMAS Association

54 rue Beaubourg
75 003 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Jean Marc CATOIS
Commissaire aux comptes
CRCC de Paris
28 Bd Pereire 75017 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Aux Membres de l'Association,
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué notre audit des comptes annuels de l'Association EUROPAS CINEMAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne la constatation des conventions d'attribution de subventions et de soutien.

Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables, nous nous sommes assurés de la méthode de comptabilisation et du rattachement des subventions reçues. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et conventions de subventions signés notamment avec MEDIA, le CNC, le FFA, Eurimages et l'Institut Français. De même nous avons analysé le traitement comptable des différents soutiens alloués par EUROPA CINEMAS aux différents bénéficiaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir

l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 Mai 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Marc CATOIS', with a long horizontal line extending to the right.

Jean Marc CATOIS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COMPTES ANNUELS 2019

EUROPA CINEMAS

COMPTES ANNUELS 2019

Sommaire :

-Bilan actif :	1
-Bilan passif :	2
-Compte de fonctionnement :	3
-Annexe :	4 à 7
-Informations complémentaires :	
- <i>Mouvement des Immobilisations</i>	8
- <i>Provisions pour Risques et Charges</i>	9
- <i>Fonds dédiés</i>	9bls
- <i>Créances et dettes par échéances</i>	10

***** ACTIF *****	31/12/2019			31/12/2018
	BRUT	AMORT.PROV	NET	
. Frais d'établissement . Frais de recherche et de développement				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels et valeurs similaires	58 009	51 282	6 727	2 417
. Autres Immobilisations incorporelles				
. Base de données	249 329	249 329		
. Site internet	66 349	66 349		
. Immobilisations incorporelles en cours	29 700		29 700	
. Avances et acomptes				
	403 387	366 959	36 427	2 417
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
. Installations techniques, matériels	160 526	119 390	41 136	51 913
. Matériels, outillages et équipements				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau & informatique	93 086	69 734	23 352	12 247
. Mobilier de bureau	21 808	21 808		
. Immobilisations en cours				
	275 419	210 932	64 488	64 160
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
. Participations				
. Créances rattachées à des participations				
. Prêts				
. Autres immobilisations * Dépôts et cautionnements	27 820		27 820	27 820
	27 820		27 820	27 820
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	706 626	577 891	128 735	94 397
. Stocks matières premières				
. Stocks d'en-cours				
. Stocks de marchandises				
. Avances et acomptes	5 819		5 819	35 595
. Créances usagers & comptes rattachés	74 472		74 472	51 883
. Autres créances	9 593 481		9 593 481	10 129 970
. Valeurs mobilières de placement	1 655 811		1 655 811	1 588 985
. Disponibilités	176 570		176 570	855 284
	11 506 152		11 506 152	12 661 717
. Charges constatées d'avance	21 681		21 681	12 605
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 527 833		11 527 833	12 674 322
. Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	12 234 459	577 891	11 656 568	12 768 719

***** PASSIF *****	31/12/2019	31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds de réserves		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves :		
Fond de réserve affecté aux investissements		
Fonds de réserve de trésorerie	152 449	152 449
Fonds de réserve pour projet associatif	267 276	267 276
Fonds d'autres réserves		
Report à nouveau	-17 429	-26 991
Résultat de l'exercice	1 978	9 562
Subventions d'investissement		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS	404 273	402 296
PROVISIONS		
. Provisions pour risques		
. Provisions pour charges	13 870	11 943
FONDS DEDIES		
. sur subventions de fonctionnement et autres ressources	77 636	121 591
TOTAL DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES	91 506	133 534
. Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts & dettes financières divers		
. Avances & acomptes reçus - usagers créditeurs		
. Dettes fournisseurs & comptes rattachés	343 434	1 468 185
. Dettes fiscales & sociales	107 022	101 207
* Personnel.....	43 847	
* Organismes sociaux.....	63 175	
* Etat.....		
. Dettes sur immobilisations		
. Autres dettes	9 517 490	9 730 643
TOTAL DES DETTES	9 967 946	11 300 035
. Produits constatés d'avance	1 192 844	932 854
TOTAL	11 160 789	12 232 889
. Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	11 656 568	12 768 719

EUROPA CINEMAS

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

01 janvier 2019	au	31 décembre 2019	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
. Produits des prestations diverses . Produits des activités annexes				
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
. Collectes - dons - cotisations - contributions volontaires				
. Subventions d'exploitation & Participation salles Media			11 273 255	11 177 257
. Autres Prestations			38 599	13 670
. Reprise sur provisions, amortissements et transfert de charges			34 059	19 862
. Autres produits			120	5 938
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT			11 346 033	11 216 727
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
. Actions de soutien			9 260 705	9 505 909
. Achats de matières & fournitures				
. Variations de stocks matières & fournitures				
. Autres achats & charges externes			956 238	651 183
. Salaires et traitements			814 917	756 995
. Charges sociales			280 097	280 089
. Autres impôts et taxes			2 336	4 504
. Taxes sur salaires			48 706	41 954
. Dotations aux amortissements			24 481	19 144
. Dotations aux provisions			1 927	2 282
. Autres charges de gestion courante			439	11 259
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT			11 389 845	11 273 320
Solde intermédiaire			-43 812	-56 595
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			43 955	62 890
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT			144	6 298
. Produits financiers			1 834	3 289
. Charges financières			0	24
RESULTAT FINANCIER			1 834	3 265
RESULTAT COURANT			1 978	9 562
. Produits exceptionnels				
. Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
. Impôt à 24% sur revenus mobiliers				
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 978	9 562
TOTAL DES PRODUITS			11 391 823	11 282 906
TOTAL DES CHARGES			11 389 846	11 273 344

📖 ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2019

COMMENTAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS 2019

Europa Cinémas est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Les comptes annuels 2019 ont été établis en conformité avec la réglementation française en vigueur. Les informations complémentaires ainsi que les éventuelles dérogations à ces principes sont précisées ci-après.

1. FAITS CARACTERISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES :

1.1 Faits caractéristiques : Conventions signées

- Contrat cadre de partenariat 2019-2020 signé avec le programme Créative Europe/MEDIA le 10 décembre 2018, destiné à financer le soutien au réseau de salles pour la diffusion de films européens.
- Contrat spécifique annuel pour 2019, signé le 10 décembre 2018, fixant une contribution maximale de 10.900.000 euros.
- Convention de subventionnement 2019 signée le 19 août 2019 avec le Centre national du cinéma et de l'image animée pour un montant de 170.000 Euros.
- Poursuite de la Convention de partenariat du 12 mars 2009 avec Eurimages – Conseil de l'Europe.
- Convention de partenariat entre l'Institut Français et Europa Cinemas signée le 30 juillet 2019 pour le traitement des programmations, accompagné d'un suivi technique (12.000 €) assuré par Europa Cinemas.
- Attribution d'une subvention par le FilmFörderungsAnstalt (FFA) d'un montant de 40 000€ suivant une notification d'attribution en date du 13 mai 2019.

L'ensemble de ces aides a permis de financer les actions de soutien aux exploitants de salles qui répondent aux conditions d'octroi des aides allouées.

1.2 Référentiel comptable

Les principes comptables généraux appliqués aux comptes annuels 2019 résultent des dispositions :

- du Plan comptable général 1999
- du règlement du Comité de la réglementation comptable N° 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités des comptes annuels des associations.

1.3 Comparabilité des comptes annuels 2018/2019

A l'inverse de 2018, il y a eu une Conférence des Exploitants en 2019 à Lisbonne, ce qui explique une hausse notable du poste « Autres achats et charges externes ».

1.4 Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Conformément aux dispositions du plan comptable général, les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- valeur comptable des actifs et passifs,
- dépréciations éventuelles des créances, des immobilisations et des autres actifs
- attribution des financements et octroi des soutiens alloués

2. METHODES D'EVALUATION

2.1 Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- permanence des méthodes comptables,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

2.2 La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

2.3 Immobilisations et Amortissements:

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- du coût de développement du système de gestion et d'analyse des programmations des salles de cinéma,
- de logiciels divers.

Les immobilisations corporelles n'appellent pas d'observation particulière.

Amortissement des immobilisations :

Les amortissements sont calculés sur des durées normales d'utilisation.

2.4 Fonds dédiés (plan comptable des associations) :

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ces fonds sont repris conformément à leur objet au compte de fonctionnement.

3. Périmètre de consolidation :

L'association n'entre pas dans un périmètre de consolidation.

4. Engagements hors bilan :

Aucun engagement hors bilan significatif n'a été constaté à la clôture de l'exercice à l'exception des conventions signées détaillées au paragraphe 1.

5. Valorisation du bénévolat :

En dehors des membres du Comité Directeur, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, l'Association n'a pas eu recours à la participation de bénévoles.

6. Autres Informations :

Au titre de l'année 2019, les honoraires du Commissaire aux Comptes qui figurent au compte de résultats s'élèvent à 19 440 TTC, et sont répartis de la manière suivante :

- Mission légale de contrôle des comptes : 17 820 € TTC
- Diligences directement liées à sa mission : 1 620 € TTC.

Outre les informations données ci-dessus, les informations obligatoires ou significatives figurent dans les tableaux ci-après.

EUROPA CINEMAS
**MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS
ET AMORTISSEMENTS**
31/12/2019

IMMOBILISATIONS	DU 01/01/2019	INVES- TISSEMENTS	RETRAITS	AU 31/12/2019
. Marques, Licences	49 269	8 741		58 010
. Autres immobilisations incorporelles				
. Base de données	249 329			249 329
. Site internet	66 349			66 349
. Immobilisation en cours		29 700		29 700
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	364 946	38 441		403 387
. Installations techniques, matériels	160 526			160 526
. Matériels, outillages et équipements				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	72 708	20 378		93 086
. Mobilier de bureau	21 808			21 808
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	255 041	20 378		275 418
. Dépôts et cautionnements	27 820			27 820
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 820			27 820
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	647 807	58 819		706 626
AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS	DU 01/01/2019	DOTATIONS	REPRISES	AU 31/12/2019
. Marques, Licences	46 851	4 430		51 282
. Autres immobilisations incorporelles				
. Base de données	249 329			249 329
. Site internet	66 349			66 349
TOTAL AMORT.IMMO.INCORPORELLES.	362 529	4 430		366 959
. Installations techniques, matériels	108 613	10 777		119 390
. Matériels, outillages et équipements				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	60 461	9 274		69 734
. Mobilier de bureau	21 808			21 808
TOTAL AMORT.IMMO.CORPORELLES	190 882	20 050		210 932
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	553 410	24 481		577 891
. Immobilisations incorporelles				
. Immobilisations corporelles				
. Immobilisations financières				
TOTAL DES DEPRECIATIONS				
TOTAL AMORT. & DEPRECIATIONS	553 410	24 481		577 891
TOTAL DES VALEURS NETTES	94 398			128 735
Note 1 - dont amortissements dégressifs				
Note 2 - dont dotations exceptionnelles,				
Autres notes :				

EUROPA CINEMAS

**MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT
& PROVISIONS RISQUES & CHARGES**

31/12/2019

***** ACTIF CIRCULANT *****	AU 01/01/2019	DOTATION	REPRISE	AU 31/12/2019
STOCKS				
CLIENTS & COMPTES RATTACHES				
AUTRES COMPTES				
TOTAL				
***** RISQUES ET CHARGES *****	AU 01/01/2019	DOTATION	REPRISE	AU 31/12/2019
PROVISIONS POUR RISQUES				
Autres provisions pour risques				
PROVISIONS POUR CHARGES				
Provisions Indemnités Départ Retraite	11 943	1 927		13 870
TOTAL	11 943	1 927		13 870
TOTAL GENERAL.....	11 943	1 927		13 870
NOTES :				
* Dont exceptionnelles				
* Dont financières				

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS DEDIES DE L'EXERCICE 2019

Fonds dédiés sur subventions

Affectation des ressources	Date	Ressources attribuées affectées	Fonds dédiés au début de l'exercice	Fonds utilisés pendant l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Actions et financements complémentaires			61 288	40 678	20 610
Financement Structure			3 277	3 277	
Financement Actions Internationales			57 026		57 026

Fonds dédiés sur amortissements

Affectation des ressources	Date	Ressources attribuées affectées (investissements)	Fonds dédiés au début de l'exercice	Fonds utilisés pendant l'exercice (amortissements)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Investissements					

Dotation aux fonds dédiés N :

Reprise fds dédiés :

77 636

43 955

Solde fonds dédiés

31/12/2019

	A - d'un an	DE 1 a 5 ans	A + de 5 ans	TOTAL
ACTIF				
. Créances rattachées aux participations.....				
. Prêts.....		27 820		27 820
. Autres Immobilisations financières.....				74 472
. Créances usagers et comptes rattachés.....	74 472			
. Personnel.....				
. Organismes sociaux.....				
. Etat I.S.....				
. Etat T.V.A.....				
. Etat autres impôts.....	4 079			4 079
. Etat subventions à recevoir.....	9 589 117			9 589 117
. Groupe & associés.....				
. Débiteurs divers.....	285			285
. Charges constatées d'avance.....	21 681			21 681
	9 689 633	27 820		9 717 453
PASSIF				
. Emprunts établissements de crédit.....				
. Dettes établissements de crédit.....				
. Dettes financières diverses.....	343 434			343 434
. Fournisseurs & cptes rattachés.....	43 847			43 847
. Personnel.....	63 175			63 175
. Organismes sociaux.....				
. Etat I.S.....				
. Etat T.V.A.....				
. Etat obligations cautionnées.....				
. Etat autres impôts.....				
. Dettes sur immobilisations.....				
. Groupe & associés.....				
. Autres dettes.....	9 517 490			9 517 490
. Produits constatés d'avance.....	1 192 844			1 192 844
	11 160 789			11 160 789
NOTES :				
CALCUL DU FONDS DE ROULEMENT NET :				
* Actif réalisable à - d'un an.....	9 689 633			
* Stocks et en cours.....				
* VMP et disponibilités.....	1 832 380			
* Avances et acomptes versés.....	5 819			
* Passif exigible - d'un an.....	11 160 789			
* Provisions pour dépréciat.....				
* Provisions p/ch.exigibles.....				
* Fonds dédiés, engagements restant à réaliser....	77 636			
* Avances et acomptes reçus.....				
			245 727	
FONDS DE ROULEMENT.....	289 408			

Pour mémoire
Fonds de roulement 2018 :